



16ème législature

Question N° : 10003	De Mme Béatrice Descamps (Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Santé et prévention		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique >santé	Tête d'analyse >Protection des personnes contre les risques liés à une exposition à l'amiante	Analyse > Protection des personnes contre les risques liés à une exposition à l'amiante.
Question publiée au JO le : 11/07/2023 Date de changement d'attribution : 23/04/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Béatrice Descamps alerte M. le ministre de la santé et de la prévention sur les risques que constitue une exposition prolongée à l'amiante pour la santé. En effet, des dizaines de millions de Français et de Françaises y sont quotidiennement exposés, soit au sein de leur domicile ou dans le cadre de leur travail. On estime que près de 15 millions de logements sont contaminés et que près de 2 millions de travailleurs qui y sont quotidiennement exposés. Au regard du risque sanitaire que représente l'amiante, il est donc nécessaire de prendre des mesures ou de renforcer les dispositifs existants. En conséquence, elle souhaiterait connaître les actions que le ministère compte entreprendre afin de protéger la santé des personnes les plus exposées au quotidien à l'amiante et à l'ensemble des substances cancérigènes.